

Depuis plusieurs années, jusqu'à l'élection de Macron qui constitue aujourd'hui le point d'orgue de la période que nous traversons, les travailleurs subissent une série de contre-réformes ultralibérales qui visent à anéantir tous leurs conquits sociaux.

Ces derniers, obtenus par la lutte et les sacrifices de nos aînés, ont permis un certain progrès social dont nous bénéficions encore un peu aujourd'hui. Sécurité sociale, retraites, éducation gratuite, services publics, réduction du temps de travail, congés payés etc. Bref les luttes des travailleurs, depuis plus de 100 ans, ont permis l'amélioration de nos conditions d'existence. Ce sont ces mêmes conditions d'existence qui sont remises en cause aujourd'hui.

La destruction programmée de notre sécurité sociale et de nos retraites, la destruction de l'assurance chômage, de la formation professionnelle, de la SNCF, des conventions collectives, du statut des fonctionnaires sont la suite de la destruction du code du travail. Car le code du travail est l'agrégat de 200 ans de lutte, le reflet du rapport de force entre le travail et le capital. Pour le dire autrement : le code du travail reflète l'état de la lutte des classes.

C'est un important retour en arrière que cherchent à opérer les ordonnances Macron de septembre 2017 et avant elles la loi travail dite « loi El Khomri ».

Les ordonnances Macron ébranlent le Code du travail et, avec lui, tout le droit conquis qui lui est attaché sur, pour faire court, 4 piliers essentiels :

- la négociation collective,
- la signature d'accords dans les plus petites entreprises,
- la fusion des institutions représentatives du personnel (IRP)
- la rupture du contrat de travail.

Les ordonnances ont été préparées et rendues possibles par la loi « El Khomri » qui a inversé la hiérarchie des normes en plaçant l'accord d'entreprise au-dessus de la loi, au-dessus de la convention collective, cherchant, dans une logique d'individualisation, à atomiser les travailleurs en brisant les règles collectives et en les renvoyant, seuls, devant leur patron, confinés dans leurs entreprises. Généralisation de la précarité, facilitation des licenciements, détournement des règles de négociation et de représentation, destruction des possibilités de défense collective des salariés sont les véritables buts de toutes ces mesures, **dont l'objectif ultime est la baisse généralisée des salaires pour garantir les taux de profit et sauvegarder les dividendes avidement et sauvagement engrangés par les « premiers de cordée » accrochés à leurs privilèges obtenus par l'exploitation et le vol du travail des salariés.** Comme l'écrit la Fédération des Industries chimiques : **« Il s'agit d'un plan cohérent de société décidé, orchestré et mis en œuvre par le capital. »**

Contre un plan cohérent, pour combattre une politique globale, mes camarades, il nous faut des perspectives politiques globales, des perspectives qui fassent sens au regard du projet libéral et européiste que portent Macron et son équipe de serial killers. C'est pour cela que l'Union départementale des syndicats CGT du Nord s'est saisi de chaque appel pour ancrer chaque lutte partielle dans la lutte générale, pour, n'en déplaise à la Commission exécutive de notre Confédération, tenter de globaliser les luttes en portant un contreprojet global. C'est le sens des appels interprofessionnels lancés par l'Union départementale le 8 février, le 22 mars, le 19 avril, le 22 mai. Mais c'est aussi le sens que nous avons donné à la manifestation du samedi 26 mai. C'est tout le sens que nous donnons à la journée d'action des retraites du 14 juin à laquelle nous appelons tous les salariés, avec ou sans emploi, avec ou sans papier, à participer. C'est tout le sens que nous donnons à la Caravane de l'Industrie qui, depuis le 25 mai, sillonne notre département, ponctuée de meeting aux portes des entreprises et dont le colloque sur l'industrie du ferroviaire sera un moment fort. C'est tout le sens que nous donnons aux journées d'été qui nous permettrons de nous poser et de réfléchir en profondeur à notre tactique et à notre stratégie, qui nous permettrons de nous interroger sur la manière de combattre le sentiment d'impuissance qui conduit à l'apathie sociale et à l'inaction. Comment faire en sorte que l'inertie que nous nous plaignons souvent à déplorer chez les travailleurs ne nous gagne pas et ne gagne pas notre CGT. Enfin c'est tout le sens que nous donnons aux

déploiements qui auront lieu chaque jeudi, durant la période estivale, dans tout le département.

La France est un pays riche. Les travailleurs n'ont jamais produit autant de richesses. Mais comme dans tous les pays capitalistes, la richesse est concentrée entre les mains de quelques-uns. **Les salariés consacrent 26 jours de travail pour la seule rémunération des actionnaires.** Les entreprises du CAC 40 reversent **67%** de leurs bénéfices aux **actionnaires** et seulement **5%** aux **salariés** tout en empochant chaque année **220 milliards** d'euros d'argent public. "*L'ensemble des travailleurs du CAC 40 dans le monde auraient pu voir leurs revenus augmenter en moyenne d'au moins 14.000 euros sur 7 ans, soit plus de 2.000 euros par an et par employé* » alors que depuis 1993 **le pouvoir d'achat a baissé de plus de 20%** tant pour les actifs que pour les retraités.

Vous l'avez compris, il n'est pas question de se laisser faire sans combattre : pour la CGT du Nord, la page des ordonnances n'est pas tournée ! Ni celle de la loi travail ! Ni de toutes les autres lois revanchardes et rétrogrades ! Pour la CGT du Nord aucun combat ne saurait être réputé perdu sans avoir été mené jusqu'au bout. Car c'est lorsqu' on croit que tout est terminé que tout recommence. Un mouvement social n'est jamais linéaire. Moments forts et périodes de calme relatif alternent comme une respiration. Les dernières semaines de luttes – cheminots, fonctionnaires, retraités, étudiants, avocats... mais aussi toutes les luttes d'entreprises, les grèves, que le patronat et ses médias passent sous silence, le prouvent. Et celles qui s'annoncent le prouveront plus encore.

L'arrogance du fondé de pouvoir du MEDEF et de l'Union européenne n'aura qu'un temps.

Nous nous sommes battus et nous nous battons encore contre la loi travail, nous nous sommes battus et nous nous battons encore contre les ordonnances dans et hors les entreprises et les services et administrations. Nous continuerons de nous battre sur la base de nos cahiers de revendications dans les entreprises, dans les services, les administrations et dans la rue. Jusqu'au bout. Jusqu'à satisfaction !

Car, comme le disait Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT ; « La régression sociale ne se négocie pas. Elle se combat ! »

Alors, aux armes camarades !